

BILLY

infos



RENTRÉE DES CLASSES

**C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE
ANNÉE SCOLAIRE !**

pages 8 et 9



Dossier
**Logement social :
un constat alarmant**

pages 6 et 7



Histoire
**Une nouvelle historique sur la fin
de la guerre 1914-1918.**

page 11



Handball
**Les CBM bénéficient d'un coup
de jeune pour la saison**

page 12

Noces

Ils se sont dit oui à nouveau !

Samedi 25 août, le maire de la commune, Bruno Troni, et Marceline Brebion, adjointe au maire déléguée à la Solidarité et aux Personnes âgées, ont célébré les noces de palissandre d'Alfred et Irène Pegoraro et les noces d'or d'Edgard et Sabine Chavatte.



Irène et Alfred Pegoraro forment un couple qui dure, comme il n'en existe plus guère aujourd'hui. C'est en 1952 que les futurs mariés se rencontrent alors qu'Alfred était garçon d'honneur au mariage de la sœur d'Irène justement. Une belle occasion qu'ils ont saisie puisqu'ils ont continué de se fréquenter pendant un an et demi avant de convoler le 29 août 1953.

Durant 20 ans, les deux époux ont travaillé ensemble dans l'artisanat, mais avant ça, Irène a été employée en usine de filature dès ses 14 ans et Alfred, électromécanicien pour les houillères. Depuis leur retraite en 1988, ils consacrent leur temps à leur famille - ils ont eu trois enfants- mais aussi aux voyages et à une autre de leurs passions communes : le cinéma.



Sabine et Edgard se rencontrent un dimanche, lors d'un après-midi dansant au dancing « la Chaumière » à Carvin. Le courant passe rapidement entre eux et, très vite, ils se marient le 5 août 1958. Tous les deux issus d'une grande fratrie, ils n'ont eu cependant qu'un seul enfant, Yves. Jusqu'à leur union, Sabine a travaillé dans la confection de vêtements. Edgard a,

quant à lui, fait carrière aux houillères en qualité de conducteur de travaux avant de devenir pépiniériste.

Le couple Chavatte est très investi dans la vie associative billysienne. Elle, couturière émérite, est un membre actif de l'association de Fil en aiguille et aux fourneaux, et lui, médaillé du travail et du mérite agricole, est secrétaire des Amateurs de jardins.

Mariages

Vive les mariés !



Samedi 25 août, Nathalie Megueulle, adjointe au maire, a procédé à l'union de **Marion Huber**, agent de voyage, et **Grégory Breuvart**, dessinateur industriel.



Samedi 8 septembre, **Isabelle Bacus** et **Mohamed Omri**, cuisinier, ont été unis par les liens sacrés du mariage. L'union a été officialisée par Dominique Faliva, adjointe au maire.

Naissances

Julyen Flanquart, le 03-08-2018 ;
Sonais De Oliveira Couteau, le 06-08-2018 ;
Elio Boulogne, le 16-08-2018 ;
Sara Declerck, le 17-08-2018 ;
Thomas Bailliez, le 20-08-2018 ;
Kaïs Jamain, le 22-08-2018 ;
Imran Zupancic, le 26-08-2018 ;
Nolhane Pattou, 27-08-2018 ;
Maxence Ducrocq, le 31-08-2018.

Décès

Simone Herbez ép. Blanlot, 88 ans ;
Alphonse Hubert, 71 ans ;
Albert Leroy, 76 ans ;
Thérèse Stienne ep. Bekaert, 92 ans ;
Gervais Pouchain, 88 ans.

Sommaire

Page 4

Cellule de veille : un dispositif pour la sécurité et la prévention.
Mobilisation contre les compteurs Linky

Page 5

Parole d'élu avec Michel Monnier, adjoint au maire délégué au logement, aux fêtes et aux cérémonies.

Pages 6 et 7

Dossier : une réforme du logement à hauts risques.

Pages 8 et 9

Rentrée des classes : une année scolaire bouleversée par les nouveautés.

Page 10

Billy-Montigny et Trzebinia : une belle amitié Franco-Polonaise.

Page 11

La médiathèque Nelson Mandela et Michaël Moslonka mettent en lumière la fin de la Première Guerre mondiale.
La municipalité commémore la libération de la ville de 1945.

Page 12

Les CBM handball ont débuté la saison.
Escalade : Billy-Varappe continue son ascension.

Page 13

Le Secours populaire : une association bien rodée.
La Colombe de la Paix clôture la série des fêtes de quartier.

Page 14

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs d'automne sont ouvertes, celles des Restos du cœur également.
Cimetière communal : ce qu'il faut savoir avant la célébration de la Toussaint.

Page 15

Tribunes libres

Page 16

Agenda

Billy-Infos

Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès

62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : [ville.billy.montigny](https://www.facebook.com/ville.billy.montigny)

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :

Service communication



Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Une rentrée des classes ne se fait jamais sans inquiétudes : celles des parents qui regardent s'éloigner leurs enfants pour entrer dans un monde nouveau qui leur apprendra progressivement l'autonomie et leur apportera le savoir ; celles des bouts de chou qui découvrent un univers inconnu et peinent parfois à lâcher la main de leur père ou de leur mère mais dont les larmes s'évanouissent vite à la vue des autres enfants.

Cette rentrée s'est également révélée être une nouvelle aventure pour notre municipalité qui a fait du restaurant scolaire un endroit chaleureux où les écoliers peuvent goûter des produits de qualité préparés par un chef cuisinier digne de ce nom. Dans une société rongée par la « mal-bouffe » et les produits industriels et où l'inquiétude grandit face à une obésité contre laquelle il nous faut lutter sans relâche, il nous paraît essentiel de permettre aux enfants de découvrir des produits de saison issus principalement d'exploitations de notre belle région.

La nouveauté est également à l'ordre du jour du côté de l'accueil de loisirs qui a fait peau neuve pour offrir des locaux plus adaptés ainsi qu'un espace dédié là encore à la restauration et pouvant recevoir les élèves de l'école Lanoy, leur épargnant ainsi de trop longs trajets.

En investissant de la sorte dans tout ce qui touche à l'éducation de nos enfants, notre municipalité investit pour l'avenir, ce qui implique de leur offrir les moyens de s'épanouir pleinement dans les études ainsi que dans les activités extra-scolaires. Il nous appartient de faire en sorte que tous les enfants aient droit à une éducation de qualité, ce qui nous a également incités à fournir gratuitement, cette année encore, une trousse de matériel bien garnie. Gageons que nos élèves sauront en faire bon usage.

Votre Maire,
Bruno Troni



Cellule de veille

Une action pour la sécurité et la prévention

Dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, des cellules de veille se réunissent régulièrement dans les municipalités.

Elles ont pour but de faire un suivi de l'état de la délinquance et du climat d'insécurité dans la ville, de coordonner les actions entre les partenaires, et d'anticiper certaines « violences » urbaines.

Les partenaires sont divers et nombreux : des élus du conseil municipal, des représentants de la police nationale, de la préfecture, de l'éducation nationale, du ministère de la Justice, les bailleurs sociaux, les transporteurs, les clubs de prévention.

A Billy-Montigny, la dernière cellule de veille s'est tenue le 20 juin dernier. Bien que les informations échangées doivent rester confidentielles, il est bon de faire savoir qu'il a été constaté que notre ville est plutôt calme ces derniers mois. On notera par contre que le stationnement



reste un problème pour la commune, notamment les arrêts anarchiques sur les trottoirs.

Des actions sont menées en concertation avec les partenaires :

- L'action « Tranquillité vacances » a été réitérée cet été
- Une action « santé » débutera fin septembre, autour du diabète, une maladie peu voire mal connue.

• Suite aux travaux du BHNS, le marché a été déplacé dès le 8 juillet. La police nationale était présente ce jour-là, par prévention.

Madame GLAPA, déléguée du préfet, a précisé que la nouvelle orientation de la Politique-ville a été définie au mois de juillet par le Président de la République. Les futurs sujets abordés concerneront « le Vivre ensemble » et « l'aide au travail ».

Mobilisation contre le compteur Linky



Dimanche 23 septembre, les élus étaient présents sur le marché afin d'informer et répondre aux interrogations de la population au sujet du Linky. Une pétition était également proposée. Les signatures recueillies lors du marché s'ajoutent à celles reçues en mairie et en médiathèque, soit 400 au total depuis son lancement. Un signal fort de la part des habitants de la commune et des alentours.

Un dépliant détaillant les diverses raisons qui poussent la municipalité à résister à la pose de ces nouveaux compteurs d'électricité est également disponible en mairie.

Permanences d'élus

Depuis la rentrée, deux adjointes au maire ont modifié leurs permanences :

M^{me} Nathalie Manier - Megueulle, adjointe au maire déléguée aux Oeuvres sociales.
Mercredi de 9^h à 10^h30 sur rendez-vous au C.C.A.S, 33 rue de Rouvroy.

M^{me} Fadila Briki, adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Jeunesse
Mardi de 17^h à 18^h, en mairie rue Jean Jaurès.

Il est à noter également que les permanences de Michel Monnier, adjoint au maire délégué au Logement, aux Fêtes et Cérémonies le lundi de 14^h à 16^h, sont sur rendez-vous.

Il m'est très difficile humainement de ne pas pouvoir répondre à toutes les sollicitations"

Parole d' élu

Michel MONNIER

Adjoint au maire
délégué au Logement,
aux Fêtes et Cérémonies.



La recherche d'un logement fait partie des principales préoccupations des Français. Qu'en est-il à Billy-Montigny ?

Michel Monnier : Comme dans beaucoup d'autres communes, la demande est forte. Je reçois, en moyenne, sept personnes par semaine pour des demandes de logement social et ce, sur 48 semaines, sans compter les habitants qui m'interpellent également en dehors de mes permanences.

Vous est-il facile de répondre à leurs sollicitations ?

M.M : Il m'est surtout très difficile humainement de ne pas pouvoir y répondre car nous sommes bien conscients de ce que traversent souvent ceux qui viennent nous voir. Malheureusement, le nombre de demandes est bien supérieur à l'offre. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : notre commune étant restée attractive, nous enregistrons aujourd'hui, mutations comprises, 1 500 demandes de logement or nous n'en avons plus que 36 qui sont disponibles. Le délai d'attente moyen pour en obtenir un est de deux ans.

Quel est le profil des personnes qui viennent vous voir ?

M.M : Les demandes qui émanent de parents isolés sont plus nombreuses.

Il y a également un nombre plus important de demandes liées à la paupérisation des familles qui souhaitent une habitation plus petite pour payer moins cher ou qui n'ont plus les moyens de louer à un privé ou d'accéder à la propriété. Nous sommes aussi sollicités par des personnes âgées qui veulent intégrer des petites maisons de plain-pied qui sont, là aussi, en nombre insuffisant.

Comment décidez-vous de l'attribution d'un logement ?

M.M : Les dossiers sont soumis à une commission d'attribution composée d'élus et des bailleurs qui se décident sur la base de critères définis par la loi. Certains publics sont prioritaires comme les personnes atteintes d'un handicap, celles ayant à charge des enfants mineurs et vivant dans un endroit sur-occupé ou encore celles qui habitent un logement indigne.

Comment qualifieriez-vous l'état du parc social existant ?

M.M : Nous entretenons de bonnes relations avec les bailleurs. Il y a trois ans, j'ai mis en place des réunions d'intégration avec Maisons et cités pour faire le point chaque trimestre, et régler les problèmes

qui concernent aussi bien le bâti que les relations de voisinage. Je souhaite généraliser ce type de rencontres aux autres bailleurs.

En réalité, nous avons surtout un surcroît de vigilance concernant le logement privé et ceux que l'on nomme « les marchands de sommeil » (*lire page 7*).

Parvenez-vous à assurer une certaine mixité sociale ?

M.M : Faire en sorte que toutes les catégories sociales puissent vivre ensemble harmonieusement est important mais cela ne dépend pas que de la municipalité. L'Etat dispose de ce que l'on appelle un contingent préfectoral qui lui permet de réserver 25% de logements à des familles que plus personne ne veut loger pour des raisons diverses. Notre avis n'étant pas sollicité, l'Etat fait des attributions de logements sans même connaître les réalités du terrain, ce qui provoque certaines tensions entre locataires. Nous comprenons fort bien que tout le monde doit pouvoir accéder à un toit mais nous voudrions gérer nous-mêmes ce contingent, ce qui éviterait bien des soucis.



LOGEMENT SOCIAL : UN CONSTAT ALARMANT

Rue Danton

En début d'année, la Fondation Abbé Pierre rendait son 23^e rapport consacré à la situation du logement en France, et le verdict est sans appel : "le mal-logement est un fléau de société", déclare le président de l'association en question.

Dans cette situation d'urgence, le logement social joue un rôle primordial en permettant aux foyers les plus modestes de se loger. Dès lors, il est facile de comprendre pourquoi la réforme qui vient d'être adoptée a fait l'objet d'une attention particulière de la part des élus locaux, des bailleurs mais aussi des associations de défense des locataires. Pour ces derniers, "cette loi s'oppose au progrès social car elle met en péril une de nos plus grandes institutions, l'un des meilleurs amortisseurs de la crise du logement : le logement social".

La réduction du loyer de solidarité, décidée l'an dernier par le gouvernement afin de compenser (un peu) la réduction de l'APL, avait ébranlé les bailleurs sociaux qui avaient rapidement dénoncé l'impact de la mesure sur leur trésorerie, à savoir une perte de 1,5 milliard d'euros par an pour l'ensemble des

offices de logement social. Une situation dramatique puisque la perte de ressources met en péril non seulement les rénovations mais également la mise en chantier de nouvelles constructions.

Des constructions en suspens

Déjà les effets se font sentir. " Nous sommes sur un secteur en tension au niveau des demandes de logements et l'Etat va aggraver les choses en prenant ce genre de décisions puisque les bailleurs remettent en question des programmes de travaux pourtant prévus de longue date ", explique Bruno Troni. Un constat partagé par Michel Monnier : " Par exemple, dans les rues Tellier de Poncheville, Danton et Parmentier, des logements miniers ont été démolis car leur réhabilitation aurait coûté trop cher. Le problème, c'est qu'il n'y aura sans doute pas de reconstruction. Au total, dans notre commune, ce sont 70 logements qui avaient été programmés pour 2019 et qui risquent fort de ne pas voir le jour. Il s'agit d'une vraie déception pour nous car, une fois de plus, c'est la population qui va être touchée ".

Présentée par le secrétaire d'Etat Julien Denormandie comme une innovation destinée à « faire en sorte que le logement social ne soit plus une galère pour les Français », la loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi Elan) votée récemment, constitue pourtant pour les élus locaux une nouvelle source d'angoisse et ce, à plus d'un titre.

Accélérer la vente de logements sociaux

Parmi les nouvelles dispositions qui inquiètent : la vente de logements sociaux qui, selon l'Etat, devra passer de 8 000 par an aujourd'hui à 40 000 par an à l'avenir. Pour le gouvernement, il s'agit là d'une bonne façon pour les bailleurs de régler leurs problèmes de trésorerie tout en aidant les locataires à accéder à la propriété.

Pour les élus billysiens, l'analyse est bien différente. " Certains locataires pourraient se laisser séduire par le prix de vente apparemment attractif mais que se passera-t-il lorsqu'ils devront s'acquitter de la taxe foncière,

régler des charges de copropriété et procéder à des travaux de rénovation parfois lourds ? Car il faut rappeler que les logements qui seront vendus ne seront pas neufs ”, met en garde Michel Monnier.

La crainte de voir ainsi fleurir des copropriétés dégradées est d'autant plus réelle que, contrairement au message que tentent de véhiculer certains médias, la très grande majorité des locataires du parc social ne sont pas des privilégiés. Ainsi, les habitants disposent de revenus si faibles que beaucoup devraient pouvoir prétendre à des PLA (Prêt locatif aidé d'intégration), peu nombreux dans notre ville, et réservés aux foyers dont les ressources ne dépassent pas le plafond de 16 125 € par an pour un couple, fixé par la loi.

Un vrai recul pour les personnes en situation de handicap

Les associations de personnes handicapées ont, elles aussi, fait part de leur colère. Le terme n'est pas trop fort car seuls 10% des logements nouvellement construits devront dorénavant leur être accessibles contre 100% auparavant. Les 90% restant devront juste être susceptibles d'adaptations pour recevoir des personnes handicapées.

Une course au gigantisme ?

Au-delà de ces dispositions, c'est aussi la philosophie générale de la réforme qui pose problème. **L'attaque portée aux offices HLM ne concerne pas seulement leurs finances mais aussi leur existence même.** En effet, la loi impose aux structures gérant moins de 15 000 logements de se regrouper. Une technique qui pourrait non seulement mettre un coup d'arrêt à la gestion de proximité opérée jusqu'à présent mais qui pourrait faciliter ultérieurement un changement de leur statut et, à terme, une ouverture de capital et la mainmise du secteur privé sur le logement social.



Le lotissement avenue de la République prévu pour 2019 est remis en question

En finir avec les «marchands de sommeil» !

Des millions de personnes se livrent chaque jour à une chasse au logement désespérée et sont prêtes à accepter n'importe quoi, ou presque, pour ne pas se retrouver à la rue. Ainsi, notre pays compte-t-il pas moins de 4 millions de personnes mal logées ou subissant le surpeuplement. Mais ces sombres statistiques ne s'arrêtent pas là puisque 600 000 d'entre elles vivent dans un habitat indigne. Comprenez par-là : habitat " qui est un déni au droit du logement et porte atteinte à la dignité humaine ", comme le définit l'Insee.

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, certains propriétaires -dont la moralité ne remplirait pas un dé à coudre- s'arrogent le droit de prospérer sur la misère humaine. Ainsi profitent-ils du désarroi des familles les plus démunies pour s'enrichir en louant à prix d'or des appartements dégradés, insalubres voire extrêmement dangereux. Le dramatique incendie qui s'est déclaré en août dernier à Aubervilliers et ses 22 blessés sont l'une des tristes illustrations de ce comportement intolérable.

Pour aider les élus locaux à lutter contre cette calamité, la loi Alur de 2014 avait institué une autorisation de louer qui leur permet de contrôler l'état des locaux avant leur mise sur le marché. L'intérêt de la démarche est de pouvoir imposer aux propriétaires la réalisation de travaux avant de proposer un logement à la location. Un propriétaire qui passerait outre ses obligations se voit imposer des sanctions financières qui ont été alourdies par la loi Elan. Ce dispositif ne pouvant être mis en place qu'au niveau des intercommunalités, le maire de Billy-Montigny a saisi la CALL (communauté d'agglomération de Lens-Liévin) il y a déjà près de quatre ans pour qu'il puisse être appliqué dans les secteurs définis par la commune comme, par exemple, le centre-ville. Les communautés voisines, telles celle d'Hénin-Carvin se sont rapidement emparées de cette possibilité. Reste à convaincre la CALL de l'urgence qui s'exprime dans notre territoire.



UNE ANNÉE SCOLAIRE SYNONYME DE NOUVEAUTÉS

Chaque rentrée scolaire apporte son lot de changements mais cette année, ce sont des éléments majeurs qui ont bouleversé le quotidien des écoles.

C'est toujours un sentiment particulier qui anime les acteurs de la vie scolaire à la rentrée de septembre. Entre pleurs, joie et crainte, chacun vit cet événement à sa manière. D'autant plus quand des changements importants interviennent. En fin d'année 2017, suite au vote organisé par la municipalité, 88% des parents d'élèves ayant participé au scrutin se sont prononcés en faveur du retour à la semaine de quatre jours, ce qui a entraîné une refonte du fonctionnement des services.

Autre fait marquant, le restaurant scolaire « Au pain d'Alouette » a été doté

d'une cuisine parfaitement équipée afin de concocter les petits plats du midi sur place, pour le plaisir des papilles. Par la même occasion, un deuxième restaurant scolaire a vu le jour au sein du nouveau bâtiment de l'accueil de loisirs. Par ailleurs, suite à la réforme instaurant un dédoublement des classes de CP et de CE1, les services techniques ont dû « pousser les murs » des écoles pour créer cinq nouvelles salles.

Enfin, afin de soutenir financièrement les parents, les élus ont de nouveau octroyé un trousseau de fournitures aux élèves. Une opération réussie qui laisse présager une belle année scolaire !



Des outils à la pointe de la technologie

La municipalité, soucieuse de fournir les meilleures conditions possibles pour l'enseignement des élèves de la commune, investit largement que ce soit pour les dictionnaires, les fournitures scolaires ou encore les crédits alloués aux écoles pour l'achat de matériel. Pour rester dans l'ère du temps, elle met également fortement l'accent sur les nouvelles technologies pour équiper ses quatre écoles. En voici l'inventaire :

Voltaire/Sévignté : 6 tableaux blancs interactifs (TBI), 1 vidéo-projecteur interactif (VPI), 1 classe mobile de 14 ordinateurs portables et 1 classe mobile de 15 tablettes.

Robert Doisneau : 11 TBI et 1 classe mobile de 14 ordinateurs.

Suzanne Lanoy : 7 TBI, 2 VPI et 1 classe mobile de 14 ordinateurs.

Louise Michel : 3 VPI et 30 tablettes.





Cinq nouvelles classes de CP

Sur la photo ci-dessus, la bibliothèque de l'école Suzanne Lanoy a été aménagée de façon à accueillir la classe de CP de Mme Doczekalski, tout comme l'a été la salle d'art au groupe scolaire Voltaire-Sévigé.

Du côté de l'école Doisneau, la salle des professeurs et celle de «maître +» ont également été converties. Afin d'agencer une troisième salle de classe, une cloison a été construite par nos services techniques divisant ainsi une pièce en deux.

Rappel du règlement de la restauration scolaire

Suite au changement d'organisation de la cantine scolaire (repas confectionnés sur place), il vous faut prendre note de certaines modifications :

Les inscriptions permanentes se feront à l'année. Toute absence de la cantine doit être signalée la semaine qui précède et, au plus tard, le lundi avant 18^h par téléphone à la mairie au 03 21 13 81 26. Le repas ne pourra être décompté que

si l'enfant est malade à compter du 2^e jour d'absence (sur présentation d'un certificat médical).

Les inscriptions occasionnelles devront se faire au plus tard le lundi qui précède. Par exemple, si un enfant doit manger à la cantine le mardi 16, jeudi 18 ou vendredi 19 octobre 2018, la réservation doit impérativement être prise, au plus tard, le lundi 8 octobre avant 18^h. Aucune dérogation ne sera possible.

De nouveaux arrivants dans le corps enseignant



La rentrée scolaire marque également le départ mais surtout l'arrivée de nouveaux enseignants. En voici la liste :

Voltaire-Sévigé

M^{me} Michiel en maternelle grande section.

M. Marle en élémentaire CP/CE1.

M^{me} Debomy en élémentaire CE2.

M. Skrzypczak en élémentaire CM1/CM2.

Suzanne Lanoy

M^{me} Duthoy en maternelle petite section (elle est nouvellement nommée sur ce poste de décharge de direction).

M^{me} Kwicien-Lemire en CE1 (elle occupait précédemment le poste de «maître +» dans le cadre du dispositif «plus de maîtres que de classes »).

Mme Beaufour en CM1.

Robert Doisneau

M^{me} Martin en CE1-CE2.

M. Camus en CM1.

M. Jourdain en CE2-CM1.

M^{me} Idmensour et M^{me} Gribeauval en CE2.

M^{mes} Guilluy et Verbruggen sont affectées sur les postes de brigade (remplacement).

Avec, cette année, 5 classes de CP et 9 autres classes (soit 14 classes), la directrice M^{me} Cojean bénéficie d'une décharge totale et peut se consacrer pleinement à ses fonctions.

Louise Michel

M^{me} Dagnelies en maternelle grande section.

M^{me} Maréchal a désormais une classe de petits-moyens.



UN ÉCHANGE INTERNATIONAL ET CULTUREL QUI DURE !

La municipalité de Billy-Montigny pérennise depuis des années son jumelage avec Trzebinia, ville de la Petite Pologne. C'est sous la houlette d'Otello Troni, maire de l'époque, que ce « mariage » a vu le jour en 1983.

Durant douze jours, quatorze jeunes Billysiens et deux encadrants ont exploré ce pays ami, aidés d'une guide et d'une traductrice. Après leur arrivée à Cracovie, destination Zakopane avec ses sources thermales, son musée des figures de cire et surtout ses montagnes dont la magnifique « Gubatowka » où certains ont vécu leur première descente en téléphérique. La seconde étape du voyage les a amenés à Ojcow où ils ont pris plaisir à visiter des grottes, à faire de l'escalade et des descentes en tyrolienne.

Temps fort particulièrement apprécié du séjour : la mine de sel de Wieliczka. Un spectacle magique fait de murs de sel, de statues et autres pièces taillées dans cette matière. *“C'est la quatrième fois que je vois cette mine, mais je ne m'en lasse pas. C'est si particulier, si grandiose !”,* confiait un jeune.

Grâce à la visite de châteaux comme Zamek Pieskowa Skala et Maczuga Herkulesa, aux heures de détente et de shopping dans Cracovie ou encore au parc d'attraction d'Energylandia..., les sensations fortes, le plaisir et les fous rires ont rythmé le séjour. Le périple des Billysiens s'est terminé par la rencontre du maire de Trzebinia qui a participé, avec eux, à la visite de la ville. Point d'orgue de cette journée : la baignade au lac Zalew Balaton.

Découvrir et partager

Les jeunes n'ont pas seulement découvert un pays, ils ont aussi appris la vie en collectivité. *“ Il faut savoir partager, faire des concessions, mais on peut aussi se faire des amis ”,* avouait une jeune fille. Ce sentiment a sans doute été également éprouvé par les colons polonais qui ont fait escale

en France du 29 juillet au 8 août. En effet, échange oblige, quatorze jeunes de 14 à 18 ans ont eu droit, eux aussi, à un voyage agréable.

Début du séjour : direction Paris avec Notre-Dame, le bateau-mouche, Paris plage, la visite des musées, le jardin des Tuileries... Bien sûr, c'est les yeux écarquillés que ces jeunes polonais ont vu la Tour Eiffel, dame de fer majestueuse qui n'a aucun équivalent chez eux. L'émotion était tout aussi palpable lorsqu'ils sont montés au sommet de l'Arc de Triomphe et ont attendu la tombée de la nuit pour voir la capitale s'illuminer et la Tour Eiffel scintiller.

Qui dit vacances, dit amusement ! Quoi de mieux que les plages du Nord pour cela. Durant quelques jours, le groupe a profité de Berck et du cottage des dunes, des boutiques, du marché, et admiré les phoques et le coucher de soleil sur la mer. De même, Olhain a eu l'art de les séduire grâce à ses nombreuses activités : luge, mini-golf, piscine, pour le plaisir de tous.

Reçus par Bruno Troni et des élus municipaux à la fin du séjour, les colons polonais ont pu échanger sur ce qu'ils avaient vécu en attendant que d'autres jeunes soient reçus, l'an prochain, pour une nouvelle escapade dans notre beau pays.

Commémorer, c'est se remémorer ensemble

Soucieuse de perpétuer le devoir de mémoire, la municipalité de Billy-Montigny a souhaité marquer la célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Découvrez ci-dessous les temps forts qui jalonnent cette programmation :



La médiathèque Nelson Mandela s'associera à cette commémoration par le biais de deux événements :

• Une nouvelle épistolaire

La médiathèque a initié un projet d'écriture d'une nouvelle épistolaire historique sur le thème de la fin de la guerre 1914-1918.

Cinq personnes se sont inscrites dans ce projet dont Marie-Pierre Guinet, référente du secteur adulte de la médiathèque. Chacun a incarné le rôle d'un personnage de l'époque.

Le romancier Michaël Moslonka a été choisi afin d'animer les rencontres qui ont eu lieu chaque mois, de septembre 2017 à juin 2018. Grâce à son expérience et à son savoir-faire, l'écrivain a su mettre à profit les qualités de ses « apprentis » romanciers pour les guider dans cette ambitieuse entreprise littéraire.

Ces ateliers d'écriture ont donné naissance à un livre intitulé « *Au-delà des Tranchées* » qui sera présenté publiquement le samedi 10 novembre à 10h30 en médiathèque, en présence de l'équipe municipale.

• Un temps fort avec les primaires de CM1 et CM2

Enseigner l'Histoire et transmettre la mémoire collective à des enfants n'est pas toujours évident. Pour sensibiliser les élèves à des sujets aussi difficiles et douloureux, l'équipe de la médiathèque et ses bénévoles proposeront durant un mois, une animation sur le thème de la Première Guerre mondiale.

Une exposition « interactive » est présentée à travers différents panneaux et les jeunes visiteurs sont amenés à participer à « une chasse aux questions » et à découvrir ainsi les faits marquants du premier conflit mondial. Cette exposition sera ouverte au public du 3 octobre au 11 novembre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Une projection est également proposée en fin de séance ainsi que la découverte d'un livre de poilu.

Cérémonie officielle du 100^e anniversaire du 11 novembre 1918

Point d'orgue de cette programmation, la municipalité convie la population à la cérémonie officielle le dimanche 11 novembre.

Programme de la manifestation :

9h15 : rassemblement rue Etienne Dolet et remise de décorations, s'il y a lieu.

9h30 : cérémonie de recueillement et dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts des guerres 1914-1918, 1939-1945.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité recevra à la médiathèque rue Pasteur.

2 septembre 1945 : Billy-Montigny libérée



Dimanche 2 septembre, la municipalité de Billy-Montigny a célébré le 74^e anniversaire de la libération de la ville lors de la Seconde Guerre mondiale. Véritable bastion de la résistance, notre commune a abrité des hommes et des femmes qui se sont battus pour la liberté comme Josephine et Ernest Heller.

Les deux époux, propriétaires d'un studio photo, ont sauvé 21 clandestins dont 16 aviateurs des forces alliées, et apporté une aide précieuse à l'Intelligence Service (service secret britannique).

Une stèle a été érigée en leur honneur au cimetière communal.

Handball

REPRISE EN MODE JEUNESSE CHEZ LES CARABINIERS



La saison 2018/2019 a repris chez nos handballeurs des Carabiniers, toujours entraînés par Thierry Micolon. Il effectue sa deuxième saison chez nos « Rouge et Blanc ».

En donnant la place aux jeunes espoirs du club, les dirigeants ont souhaité engager un nouveau projet. La reprise n'a pas été facile du tout car, depuis mi-août, l'entraîneur travaille avec un groupe jeune pour préparer cette saison.

L'avenir au niveau national consiste à puiser dans le vivier de jeunes talents. Le travail du coach est axé sur cet objectif, malheureusement six d'entre eux sont partis sous d'autres cieux, ce qui rend la tâche ardue mais intéressante à la fois. Deux nouveaux joueurs ont intégré le groupe, en l'occurrence Gauthier Crépel (Arras) et Matthieu Kedzir, gardien de but (Hazebrouck).

Côté compétition, nos Billysiens ont été éliminés au 1^{er} tour de la Coupe de France par Arras (N3) sur le score de 24-24 (battus aux penalties). Le 15 septembre, pour l'ouverture du championnat de Nationale 2, ils

recevaient les picards de Compiègne. En obtenant la victoire, acquise sur le fil 26-25, les Carabiniers ont empoché trois précieux points qui pourront être nécessaires dans la course au maintien.

Samedi 22 septembre, à Villeneuve d'Ascq, notre équipe fanion n'a pas réussi à s'imposer et s'est inclinée sur le score de 37 à 25.

Calendrier

Vous pourrez prochainement assister aux rencontres suivantes au complexe Otello Troni (matches à 20h30) :

- 6 OCTOBRE** Billy – Mélançois
- 20 OCTOBRE** Billy – Savigny
- 3 NOVEMBRE** Billy – Stade Valeriquais
- 24 NOVEMBRE** Billy – Val d'Europe
- 26 JANVIER** Billy – Lagny
- 2 MARS** Billy – Villeneuve d'Ascq
- 23 MARS** Billy – St-Pol
- 27 AVRIL** Billy – Tremblay
- 11 MAI** Billy – Dunkerque
- 1^{ER} JUIN** Billy – St-Ouen

« Billy-Varappe » a repris ses activités de grimpe



Bonne nouvelle pour les mordus d'escalade en salle puisque le club billysien « Billy-Varappe » a fait sa rentrée début septembre. Présidée par Denis Gallot, initiateur S.A.E. (Structure artificielle d'escalade), cette association vous permettra de pratiquer l'escalade sous toutes ses formes : blocs, voies... en compétition ou en loisir.

C'est dans une ambiance familiale que les grimpeurs se retrouvent afin de découvrir ce sport ou de se perfectionner sur les techniques de grimpe.

Le club compte actuellement 30 jeunes de 6 à 18 ans. Avec une dizaine d'adultes, les dirigeants accueilleraient volontiers les plus de 18 ans avec ou sans diplôme S.A.E ou S.N.E. (Structure naturelle d'escalade).

Les entraînements ont lieu les lundis et jeudis de 18h30 à 20h30, et les mardis de 18h30 à 20h (pour l'école d'escalade (6/18 ans)) à la halle Joliot Curie du stade Paul Guerre.

Contact

Denis Gallot : 03 86 03 70 58
ou Gilbert Gallot : 06 89 14 51 40

On ne fait pas dans la charité mais dans la solidarité

Le Secours populaire est l'une des plus importantes associations billysiennes. En activité toute l'année, elle mobilise des forces vives qui ont à cœur de venir en aide à ses bénéficiaires.

Comme un point d'orgue avant la rentrée des classes, le Secours populaire organise chaque année « La journée des oubliés ». Cette fois-ci, les bénéficiaires des Hauts-de-France ont fait le tour du monde en une journée puisqu'ils se sont rendus à Disneyland Paris, destination rêvée pour les plus petits et même les plus grands. Chacun y a trouvé son compte parmi les nombreuses attractions et animations issues de l'univers de Mickey Mouse.

Le reste de l'année, les bénévoles du Secours populaire billysien redoublent d'énergie pour aider leurs adhérents *"et en particulier les enfants"*, comme le précise Robert Krzyzaniak, président de l'association depuis maintenant trois ans. *" Nous ne manquons jamais d'organiser un arbre de Noël en décembre et aussi une chasse à l'œuf gratuite au moment de Pâque par exemple. Chaque événement*

est propice pour leur faire plaisir au-delà de la distribution mensuelle de colis "

Il faut toutefois rappeler que le Secours populaire n'est pas une association à œuvre caritative. En effet, toutes les denrées qu'il propose ne sont pas distribuées gratuitement. *" Notre travail consiste à récolter des vivres auprès des distributeurs locaux, puis à les revendre à des tarifs très abordables. C'est un travail de gestion et de manutention important que nous fournissons "*, explique Robert.

Dans sa démarche, celui-ci peut compter sur l'investissement d'un noyau de bénévoles, dont certains membres ont contribué au développement de l'association sous la houlette d'Otello Troni, le précédent président. Ils

mutualisent également leurs efforts avec d'autres associations billysiennes telles que l'association de Fil en aiguille et aux fourneaux ainsi que les Amateurs de jardins ou encore les Jardins ouvriers. *" La municipalité nous apporte également un soutien sans faille. Elle met à disposition le local, de l'aide matérielle et logistique et, bien sûr, les subventions. Sans elle, rien de tout cela ne serait possible "*, complète le président.

Le Secours Pop' est également ouvert aux non-adhérents pour sa vente de vêtements les mardis et jeudis de 14^h à 16^h, rue Alfred Nobel. Les inscriptions se font dans la même plage horaire.

Contact

Robert Krzyzaniak au 03 21 20 61 58

La colombe de la paix sonne la fin de l'été



La Colombe de la Paix a clôturé la série des fêtes de quartier par une journée agréable au cœur de la cité Piérard. Les riverains et autres visiteurs ont pu faire des affaires sur le marché aux puces, déguster des moules frites et assister à plusieurs spectacles offerts par la municipalité et la radio du Bassin minier 99.6hz. L'association, située dans la maison de quartier rue de la Marne, est ouverte à tous pour de nombreux moments de convivialité.

Inscriptions aux Restos du Cœur



Documents originaux à fournir lors de l'inscription :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Attestation de sécurité sociale, attestation C.M.U
- Justificatif de domicile
- Attestation CAF de moins de trois mois
- Avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017
- Quittance de loyer
- Tous les justificatifs éventuels de revenus (bulletin de salaire, pension et retraite complémentaire, avis de paiement de l'allocation chômage, indemnités journalières CPAM, pension alimentaire (décision du tribunal)...)
 - Montant des bourses et certificat de scolarité pour les étudiants
 - Attestation d'inscription ou de radiation Pôle emploi

Les inscriptions pour les Restos du Cœur reprennent le 22 octobre. Elles auront lieu :

- les lundis 22 et 29 octobre, 5, 12, 19 et 26 novembre de 14^h à 16^h30
- les jeudis 25 octobre, 8, 15 et 22 novembre de 9^h15 à 11^h30.

Les inscriptions se feront ensuite de décembre à mars les jeudis de 10^h à 11^h.

Nettoyage et entretien des tombes dans le cimetière

A l'occasion de la Toussaint, le nettoyage et l'entretien des tombes devront être terminés pour le 30 octobre. Après cette date, aucun dépôt de matériaux ne sera toléré. De plus, il est interdit aux entrepreneurs marbriers de construire des caveaux ou de poser des monuments du 30 octobre au 4 novembre 2018 inclus.

Les horaires d'hiver seront appliqués à compter du 3 novembre 2018 (du lundi au dimanche de 8^h30 à 17^h) jusqu'au 31 mars.

A noter : la commune a repris des concessions en état d'abandon. La municipalité a décidé de les revendre à tout Billysien voulant en acquérir une, même hors décès. Pour toute information, veuillez vous rapprocher de la mairie.

Inscriptions au centre de loisirs



L'accueil de loisirs se déroulera à la Maison de l'enfant, rue Rostand du 22 octobre au 2 novembre 2018 (1^{er} novembre férié).

Les inscriptions auront lieu au PIJ, 7/8 rue Etienne Dolet 62420 Billy-Montigny aux dates suivantes :
Lundi 24 septembre de 14^h à 18^h

Mardi 25 septembre de 14^h à 18^h
Jeudi 27 septembre de 14^h à 18^h
Samedi 29 septembre de 10^h à 12^h
Lundi 1 octobre de 14^h à 18^h
Mardi 2 octobre de 14^h à 18^h
Jeudi 4 octobre de 14^h à 18^h

Contact : 06 72 57 75 76

AIDE GRATUITE
AU TRANSPORT MOTORISÉ
au cimetière communal
pour la Toussaint

**DU MERCREDI
31 OCTOBRE
AU VENDREDI
2 NOVEMBRE 2018**

de 9^h à 12^h
et de 14^h à 17^h



Pour la liste de l'Union Républicaine

" 5% des ménages les plus aisés captent 42% des gains " liés aux réformes adoptées par le gouvernement. Tel est le constat de l'Observatoire français des conjonctures économiques. Après avoir goûté l'ivresse des sommets, Emmanuel Macron semble s'apercevoir que si les premiers de cordée sont plus que bien armés pour grimper toujours plus haut, les autres sont, par contre, tout simplement en train de dévisser... comme lui dans les sondages. La conjonction entre cette prise de conscience et l'approche des échéances électorales européennes ne serait-elle que pur hasard ? Pas si sûr.

Applaudi par la droite et le patronat, le chef de l'Etat voudrait désormais obtenir une reconnaissance de la part de la gauche et, surtout, de la part des Français désappointés par sa politique « novatrice ». Pour marquer l'opinion et tenter de regagner des points, Emmanuel Macron a donc décidé de lancer ce qu'il sait faire de mieux : des réformes. Et pas n'importe lesquelles, celles qui concernent des sujets susceptibles de toucher les Français au cœur. La santé tout d'abord : alors que

la grogne ne cesse de monter dans les rangs des personnels hospitaliers, et des professionnels de santé en général, le chef de l'Etat annonce de grands bouleversements. Si chacun s'accorde sur le caractère ambitieux du discours, le scepticisme reprend le dessus lorsqu'on commence à évoquer l'aspect financier. Ainsi, tandis que les personnels déplorent l'absence de toute revalorisation salariale, la Fédération des hôpitaux de France pointe du doigt la « rallonge » bien dérisoire accordée aux hôpitaux. Le président de la Fédération rappelle en effet que si l'Etat octroie 400 millions d'euros de plus pour 2019, il a par contre exigé du système de santé " une économie de 1,6 milliard d'euros en 2018 dont 960 millions d'euros " pour les seuls hôpitaux publics.

Le plan pauvreté présenté mi-septembre a été accueilli avec le même sentiment mitigé car là encore les associations engagées de longue date dans ce combat craignent fort que les fonds nécessaires à la mise en place de la réforme ne soient pas au rendez-vous. ATD-Quart monde souligne ainsi que la moitié des 8 milliards d'euros annoncés jusque la fin du quinquennat seront obtenus par

redéploiement de crédits. Traduction : on déshabillera une fois de plus Pierre pour habiller Paul. Bon nombre d'élus locaux font, quant à eux, remarquer à quel point il est contradictoire d'exiger des collectivités une implication plus forte en la matière alors que le gouvernement ne cesse de réduire leurs budgets. Car si Emmanuel Macron et les siens se targuent de vouloir " fonder l'Etat providence du 21^e siècle ", la politique économique menée nous dit bien autre chose. Comment ne pas être interloqué en les entendant dire qu'ils veulent " s'attaquer aux nouveaux visages de la pauvreté " alors même que les différentes mesures adoptées depuis son élection contribuent à les créer. Du plafonnement des indemnités prudhommales à l'augmentation de la CSG qui grève le pouvoir d'achat d'une bonne partie des Français en passant par le gel des salaires des fonctionnaires ou encore la disparition progressive des CDI au profit de CDD toujours plus courts... la précarité financière des familles s'aggrave jusqu'à faire basculer certaines d'entre elles dans les statistiques de la pauvreté.

- Pour le groupe majoritaire

Pour la liste Front National

Pas de représentant désigné

Pour la liste Nouvel Horizon

Article non parvenu

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

AGENDA



SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018

inauguration de la réhabilitation

- du **restaurant scolaire** « Au pain d'Alouette » à 10^h, rue Roger Salengro
- du **centre de loisirs** à 11^h, rue Jean Rostand



LA SEMAINE BLEUE

JEUDI 4 OCTOBRE
14^h30

Alain Lempens dans **BERDOFI**

VENDREDI 5 OCTOBRE
14^h30

Ch'tite Jamille

Représentations proposées gratuitement par la municipalité de Billy-Montigny pour les billysiens de plus de 60 ans
Pour les extérieurs et les moins de 60 ans, la séance Berdufi est tarifée à 12 euros.
Renseignements en mairie, rue Jean Jaurès ou au 03 21 13 81 13.

POPECK

J'irai jusqu'au bout

DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018
à 16^h00. PAF : 16€

Espace Culturel Léon Delfosse Avenue de la Fosse 2
Billets en vente en Mairie (03.21.13.81.13)
ou à la Médiathèque Nelson Mandela (03.21.49.08.59)

Ciné Soupe

VENDREDI 12 OCTOBRE

Projection de courts-métrages à 19^h, médiathèque Nelson Mandela avec Rencontres audiovisuelles.

Réalisez vos plus belles mignardises, après la séance de Ciné Soupe. Concours dans le cadre de la semaine du goût (dès 8 ans, inscriptions avant le 10 octobre en médiathèque ou au 03 21 49 08 59)

COMMÉMORATION

LUNDI 22 OCTOBRE

Cérémonie d'hommage à Guy Môquet, jeune résistant fusillé par les nazis. Rassemblement à 18^h sur le parking du cimetière.

SPORT

DIMANCHE 7 OCTOBRE

Championnat football « Régional 3 »
Les CBM de Billy-Montigny reçoivent le Marquette US, au stade Paul Guerre à 15^h.

SAMEDI 13 OCTOBRE

Le Boxing club billysien organise les ½ finales du Pas-de-Calais à la salle Paul Eluard du stade Paul Guerre rue de la Convention. Ouverture des portes à 17^h30. Tarif : 8 euros. Buvette et restauration sur place.

ASSOCIATIONS

VENDREDI 26 OCTOBRE



Spectacle gratuit organisé par l'Amicale laïque avec le concours de la municipalité de Billy-Montigny :

Sylvie & Co(q)s dans « Viens vir y'a rin à voir », 19^h, à l'espace culturel Léon Delfosse.

Réservations par téléphone au 06 12 39 37 44. Permanences au centre Pablo Picasso pour retirer les billets le mardi 25 septembre puis les 2, 9, 16 et 23 octobre de 14^h30 à 17^h.

Prenez note

Fermeture du Cyber-Base du 23 au 31 octobre.
Reprise des activités le mardi 2 novembre à 17^h.